

DÉPARTEMENT DU GARD - COMMUNE DE DOUBRIES **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU** **CONSEIL MUNICIPAL**



En exercice : 10

Présents : 7

Excusés : 2

Absents : 1

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 9 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 1

Secrétaire de séance : Renaud ESCANDE

Membres présents :

Irène LEBEAU, Renaud ESCANDE, Gaëlle JOSSINET, Corinne THERIC, Jean-Luc ABLE, Jean-Marie PONCELET, Laurent BALSAN

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Marc SAUVAIRE (donne pouvoir à : Laurent BALSAN), Christian RAGUES (donne pouvoir à : Jean-Marie PONCELET)

Membres Absents :

Jean-Claude THION

Débat d'orientation budgétaire 2026

Conformément aux dispositions de l'article L. 2312-1 du Code général des collectivités territoriales, le débat d'orientation budgétaire permet au conseil municipal d'examiner les orientations générales financières, les engagements pluriannuels envisagés, ainsi que l'évolution de la situation financière et de l'endettement de la collectivité. Ce débat s'inscrit dans une démarche de transparence et de responsabilité, visant à éclairer les choix budgétaires de la commune pour l'exercice 2026, dans un contexte marqué par des incertitudes économiques et des contraintes structurelles.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'orientation budgétaire pour 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Prend acte et approuve les orientations budgétaires pour l'exercice 2026, présentées dans le rapport d'orientation budgétaire joint à la présente délibération.
- Charge Mme le Maire de transmettre la présente délibération, accompagnée du rapport d'orientation budgétaire, aux services de l'État compétents

Fait et délibéré en mairie le samedi 7 février 2026

Le Secrétaire de séance,
 Renaud ESCANDE

Mme le Maire



Débat d'Orientation Budgétaire 2026

Une année d'élection avec changement de l'équipe municipale.

Contexte budgétaire :

Des interrogations sur les dotations de l'état et des baisses de subventions en perspective :

Un contexte de restriction budgétaire au niveau national avec des incertitudes sur la possibilité d'avoir des subventions. Baisse des revenus des impositions du fait de la diminution du coefficient pour les bases.

Mais une stabilité des recettes malgré tout :

La DGF serait reconduite en stabilité, les coûts de l'électricité devraient redescendre un peu.

Orientations budgétaires :

Nous avons envisagé l'éventualité de contracter un emprunt pour payer les travaux de la salle des fêtes mais du fait qu'ils ne sont pas terminés et que les dépenses vont s'étaler sur 2 exercices, un emprunt n'est pas nécessaire.

Par ailleurs, des demandes d'avance de versement des subventions ont été faites qui devraient permettre de couvrir la période sans risques.

Volonté de garder la maîtrise des travaux avec une équipe d'employés forte et compétente : un emploi de plus pour l'équipe technique.

Les recettes des impôts sont en légères diminution du fait de la baisse votée en 2023 et vont également baisser cette année du fait de la diminution du coefficient. Voter une augmentation pourrait être un levier pour augmenter les moyens financiers de la commune si le besoin s'en fait sentir dans les années à venir mais cela n'est pas nécessaire pour l'année 2026, année de mise en place d'un nouveau conseil.

Voir tableau joint sur la situation comptable.

Structure et gestion de la dette :

Emprunt de l'eau récupéré en 2023 ; le taux d'endettement a, de fait, augmenté mais compte-tenu de l'épargne brute générée chaque année, la capacité de désendettement reste très bonne (1.89 an en 2025).

Evolution des effectifs municipaux, dépenses de personnels réalisées et envisagées

Effectif des permanents au 31-12-2025 : 10 personnes dont : 3 administratives soit 2.56 ETP ; 4.5 ETP pour emplois techniques ; 1.7ETP pour gestion des gîtes et camping, soit 8.76 ETP au total.

Effectif personnel saisonnier en 2025 : fonctionnement pour camping 0.64 ETP sur 10 mois, 0.24 ETP sur 3 mois en renfort, soit 0.88 ETP au total.

Perspectives 2026 : Décision d'assurer l'activité de la Maison Familiale en régie pour 2026 donc embauche de 3 saisonniers.

Les emplois techniques sont sécurisés avec 2 employés titulaires + 1 en cours de titularisation. Le renfort technique est conservé avec 0.5 ETP + embauche renfort administratif 20h/semaine.

Procédure complémentaire santé + augmentation CNRACL va générer un léger surcoût.

Evolution du temps de travail

Inchangé.

Ratio dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement : les charges de personnel représentent 46 % des dépenses réelles totales en 2025 : elles sont en légère augmentation du fait de la prise en charge de la prévoyance, d'une augmentation CNRACL et de l'embauche d'un renfort administratif. Elles devraient augmenter encore légèrement en 2026 avec la prise en charge de la complémentaire santé.

Engagements pluriannuels envisagés

Poursuite des travaux de rénovation de la salle des fêtes ; démarrage des travaux de réhabilitation de la traversée de l'Espérou ;

Révision du schéma directeur du réseau eau avec la régie de la CAC-TS ; Travaux voirie : rénovation Pont de Comeiras, parking des Laupiettes, mur de soutènement place de retournement de Lafont.